



Société canadienne d'évaluation
Canadian Evaluation Society

Société canadienne d'évaluation

Demande de propositions :

Développement d'un cours du Cyberinstitut ayant pour titre provisoire « Vérité et réconciliation en évaluation », d'un webinaire complémentaire et de documents d'appui à la pratique

Septembre 2020

1.0 Renseignements généraux

La Société canadienne d'évaluation (SCÉ) est une association professionnelle bilingue sans but lucratif, vouée à l'avancement de la théorie et de la pratique de l'évaluation (www.evaluationcanada.ca/fr). Le 1^{er} mai 2017, afin de répondre aux besoins en perfectionnement professionnel, la SCÉ a lancé l'Institut de formation en ligne de la SCÉ (Cyberinstitut), une plateforme Web bilingue de perfectionnement en ligne, conçue par et pour des évaluateurs (einsteinute.evaluationcanada.ca/fr). Tous les cours du Cyberinstitut de la SCÉ reflètent les meilleures pratiques de l'éducation en ligne des adultes et s'arriment aux [normes canadiennes d'évaluation de programmes](#), aux [principes de l'éthique](#) et aux [compétences requises à l'exercice de l'évaluation au Canada](#). Le Cyberinstitut bénéficie de l'appui d'un conseil consultatif sur le curriculum et de groupes de référence ponctuels axés sur un cours en particulier.

Les cours du Cyberinstitut sont offerts soit sous forme de cours indépendants et autodirigés à la demande, soit en cohortes facilitées à distance, selon un calendrier établi, par des facilitateurs et formateurs approuvés par la SCÉ ou par une de ses sections locales.

Trois cours pour évaluateurs débutants sont actuellement disponibles, en français et en anglais :

1. Série sur les compétences essentielles en évaluation
2. Théories et modèles de l'évaluation
3. Méthodes d'enquête par sondage

Trois autres cours sont actuellement en développement dans les deux langues :

1. La maîtrise des statistiques en Excel
2. Évaluation économique
3. Analyse des données qualitatives

2.0 Objet

La présente demande de proposition décrit les conditions générales du développement d'un nouveau cours du Cyberinstitut ayant pour titre provisoire « Vérité et réconciliation en évaluation », un webinaire complémentaire et un nombre restreint de documents d'appui à la pratique. Cette série de produits de perfectionnement professionnel reflète l'engagement de la SCÉ pour la vérité et la réconciliation et pour la diversité, l'équité et l'inclusion. Le développement et la mise à l'essai des cours et des autres produits se feront d'abord en anglais. La SCÉ traduira les produits en français au terme du cycle de développement et d'essai. Le ou les consultants ou consultantes (ci-après, « le consultant ») sont censés travailler à distance, sous la supervision de la direction du Cyberinstitut de la SCÉ (un poste au conseil d'administration) et du Groupe de référence sur la vérité et la réconciliation (GRVR). La durée maximale de ce mandat est de 18 mois.

2.1 Portée des travaux et produits livrables

Le consultant développe la version anglaise du cours ayant pour titre provisoire « Vérité et réconciliation en évaluation ». Le travail à accomplir comprend les éléments suivants :

1. Se familiariser avec les directives sur le développement des cours du Cyberinstitut de la SCÉ ainsi qu'avec les normes canadiennes d'évaluation de programme et les compétences requises à l'exercice de l'évaluation au Canada.
2. Examiner le projet de plan de cours (annexe A) et suggérer des modifications.
3. Préparer, en consultation avec un concepteur pédagogique de la SCÉ, un plan de conception pédagogique à soumettre à l'approbation du GRVR, du Comité consultatif du programme, du Groupe de travail sur la diversité, l'équité et l'inclusion, de la directrice du Cyberinstitut et d'autres intervenants, selon les besoins.
4. Préparer une version préliminaire des deux premiers modules du cours, à soumettre à l'approbation du GRVR, de la directrice du Cyberinstitut et d'autres intervenants, selon les besoins.
5. Préparer une version préliminaire de tout le cours, à soumettre à l'approbation du concepteur pédagogique de la SCÉ, du GRVR, de la directrice du Cyberinstitut et d'experts en la matière.
6. Examiner les commentaires des réviseurs experts et réviser le cours en fonction de cette rétroaction.
7. Examiner les commentaires des testeurs du pilote et apporter les modifications nécessaires.
8. Examiner les commentaires issus de la révision finale pour l'assurance de la qualité et apporter les modifications nécessaires.

Au cours du processus de développement du cours, le consultant propose des objectifs d'apprentissage et des contenus pertinents pour le webinaire complémentaire et les documents d'appui à la pratique et dirigera le développement de ces produits. On s'attend à un processus de développement similaire, suivi d'une révision et d'essais pilotes, le cas échéant. Au cours du processus de développement du cours, du webinaire et des documents d'appui à la pratique, le consultant bénéficie du soutien d'un concepteur pédagogique du Cyberinstitut.

3.0 Rémunération

Un montant maximal de 21 000 \$ est disponible pour la réalisation de ces travaux. Si le consultant adapte un cours existant, la SCÉ et le consultant pourront négocier un accord de redevances mutuellement acceptable.

4.0 Soumission de la proposition

La réponse à la présente demande doit être soumise en format électronique à operations@evaluationcanada.ca, au plus tard le 30 septembre 2020 à 17 h, heure de l'Est. La proposition doit être présentée en format PDF, DOC ou DOCX.

4.1 Longueur

La longueur maximale de la proposition (sans compter les références et les annexes) est de 15 pages en corps 12 à double interligne, avec marges de 1 pouce.

4.2 Admissibilité à soumissionner

La présente demande de propositions est ouverte à tous les soumissionnaires qui respectent les exigences de soumission indiquées aux présentes. La direction des travaux doit être assumée par une personne autochtone ou se faire en partenariat ou en collaboration entre des consultants autochtones et non autochtones, tant qu'il peut être démontré que les travaux sont dirigés par une personne autochtone.

Critères de qualification :

- connaissance de l'histoire de la recherche et de l'évaluation auprès des peuples autochtones du Canada;
- connaissance et expérience des pratiques de vérité et réconciliation;
- connaissance et expérience du domaine de l'évaluation;
- connaissance et expérience de la pédagogie anti-oppressive et antiraciste;
- connaissance et expérience des approches autochtones en matière d'évaluation;
- connaissance et expérience des pratiques d'évaluation adaptées à la réalité culturelle.

Bien que non obligatoires, les éléments suivants constituent des atouts :

- le statut de membre de la SCÉ;
- la connaissance du domaine et du contexte de l'évaluation au Canada;
- la connaissance et l'expérience du développement de cours (expérience en conception de formations en présentiel ou à distance);
- le titre d'Évaluateur qualifié (ÉQ).

4.3 Contenu de la proposition

La proposition doit démontrer :

- les connaissances, la formation ou l'expérience du soumissionnaire dans les domaines mentionnés au point 4.2;
- l'approche du soumissionnaire quant au développement de cours, à l'enseignement et à l'apprentissage dans ce domaine, y compris la façon d'intégrer l'anti-oppression au cours et aux autres produits;
- l'approche de travail du soumissionnaire avec les comités consultatifs, y compris les aînés;
- la capacité du soumissionnaire à travailler à distance avec une supervision minimale.

La proposition doit également comprendre :

1. les noms et coordonnées de trois références;
2. des évaluations de cours développés ou donnés antérieurement, s'il y en a (cette information peut être regroupée dans une annexe);
3. un plan de travail présentant les principales tâches, le niveau d'effort et le calendrier prévus;
4. un budget.

5.0 Critères de sélection

5.1 Exigences obligatoires

Chaque proposition est évaluée au regard des critères indiqués au tableau 1 (voir le point 5.3, ci-après), pourvu qu'elle respecte les conditions préalables suivantes :

1. La proposition est reçue au plus tard à 17 h, heure de l'Est, le 30 septembre 2020.
2. La longueur et le format de la proposition sont conformes aux exigences énoncées au point 4 de la demande de propositions.
3. La proposition établit que le consultant est en mesure de réaliser le développement initial du cours sur une période d'un an et d'apporter des modifications au cours pendant les six mois subséquents. Le calendrier de livraison des produits additionnels est négocié avec le consultant; il doit toutefois s'insérer dans la période de production de 18 mois.
4. La proposition confirme que le développement du cours et des produits se fera sous la direction d'une personne autochtone.

5.2 Évaluation des propositions

Un comité d'examen des propositions, formé d'au moins trois membres de la SCÉ (y compris la directrice du Cyberinstitut et les membres du GRVR), évalue toutes les propositions conformes aux critères. Les propositions sont notées et classées. La SCÉ peut solliciter une entrevue en ligne avec certains soumissionnaires. La SCÉ se réserve le droit d'attribuer le contrat en se fondant directement sur les propositions reçues ou de négocier avec un ou plusieurs soumissionnaires.

5.3 Notation des propositions

Chaque proposition est évaluée au regard des critères indiqués au tableau 1 ci-dessous, pourvu qu'elle respecte les conditions préalables énoncées à la section 5.1.

Tableau 1. Notation

Critères	Points
Connaissance de l'histoire de la recherche et de l'évaluation auprès des peuples autochtones et des pratiques de vérité et réconciliation	15
Connaissance et expérience du développement de cours adaptés à la réalité culturelle et anti-oppressifs	25
Connaissance et expérience des approches autochtones en matière d'évaluation	15
Expérience dans le domaine de la pratique de l'évaluation	10
Approche du développement de cours, de l'enseignement et de l'apprentissage	15
Clarté, organisation, exhaustivité et qualité professionnelle de la proposition écrite	10
Plan de travail et budget	10
Note maximale	100

6.0 Conditions générales

6.1 Droit de modifier la demande de propositions

La SCÉ se réserve le droit de modifier ou d'augmenter sa demande de propositions, en donnant le même niveau d'information et de coopération à tous les soumissionnaires éventuels, sous forme d'addenda publié dans le site Web de la SCÉ (www.evaluationcanada.ca/fr).

6.2 Frais de préparation de la proposition

Tous les frais associés à la préparation et à la présentation d'une proposition, quels qu'ils soient, sont entièrement à la charge du soumissionnaire.

6.3 Indemnisation

Le soumissionnaire prémunit et indemnise la SCÉ contre l'ensemble des recours, exigences, pertes, dommages, coûts et dépenses engagés contre la SCÉ ou subis, engagés ou omis par elle, que ce soit avant ou après la fin de l'entente.

6.4 Acceptation des propositions

La SCÉ n'est tenue d'accepter aucune des propositions soumises. Les propositions sont évaluées sur la base des critères indiqués à la section 5.0 ci-dessus.

6.5 Propriété

Tout le matériel produit dans le cadre du présent contrat est la propriété de la SCÉ; il est interdit de le publier ou de le diffuser sans en avoir obtenu le consentement écrit de la SCÉ. Si le consultant entend adapter une propriété intellectuelle (PI) existante, la SCÉ et le consultant négocieront une entente sur la PI.

6.6 Résiliation

Un contrat attribué sur la base d'une réponse à la présente demande de propositions peut être résilié par l'une ou l'autre des parties sur préavis de 30 jours; le versement des impayés doit alors être négocié entre le contractant et la SCÉ.

7.0 Questions

Les soumissionnaires éventuels qui ont des questions concernant la présente demande de propositions peuvent communiquer par écrit avec la directrice du Cyberinstitut de la SCÉ, au plus tard le 18 septembre 2020 à 12 h, heure de l'Est, à l'adresse suivante : einstitute@evaluationcanada.ca. Par souci d'égalité d'accès à l'information, les questions reçues avant cette date limite et leur réponse écrite seront publiées dans le site Web de la SCÉ (www.evaluationcanada.ca/fr) au plus tard le 25 septembre 2020 à 17 h, heure de l'Est.

Annexe A – Projet de plan de cours

Formulaire de proposition de cours pour le Cyberinstitut de la SCÉ

(révisé le 21 juillet 2020)

Titre provisoire du cours :	Vérité et réconciliation en évaluation
Type de cours	<input checked="" type="checkbox"/> Autodidactique <input type="checkbox"/> Facilité en ligne <input type="checkbox"/> Mixte
Durée prévue du cours Nombre d'heures moyen prévu pour l'achèvement du cours	À déterminer
Besoin En plus de déterminer les facteurs déterminants, veuillez présenter un aperçu du besoin qui justifie ce cours.	Facteurs déterminants Ce cours répond à un besoin découlant des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> la Stratégie de développement du curriculum de la SCÉ <input checked="" type="checkbox"/> une lacune dans l'offre de cours actuelle <input checked="" type="checkbox"/> l'évolution de la profession <input checked="" type="checkbox"/> des problèmes nécessitant une intervention <input checked="" type="checkbox"/> la demande du public cible <input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser) : Plusieurs facteurs justifient la nécessité d'offrir ce cours : <ul style="list-style-type: none"> • En 2018, la SCÉ a adopté une nouvelle compétence (3.7) : <i>Avoir recours à des processus et pratiques d'évaluation favorisant la réconciliation et le renforcement des relations entre les peuples autochtones et non autochtones</i>. Ce cours appuiera les évaluateurs dans leur cheminement vers la maîtrise de cette compétence. • La SCÉ s'est engagée à promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI), et ce cours promeut aussi la DEI. Il existe des ateliers, des cours en présentiel et des cours en ligne sur les pratiques adaptées à la réalité culturelle, la sécurité culturelle et les approches autochtones en matière d'évaluation. Il ne semble pas exister de cours en ligne sur la vérité et la réconciliation en évaluation (une liste de cours similaires ou pertinents est donnée à l'annexe B).

<p>Compétences professionnelles de la SCÉ abordées</p>	<p>Compétences professionnelles abordées :</p> <p>Les objectifs de ce cours s'arriment aux compétences requises à l'exercice de l'évaluation au Canada de la SCÉ ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> 1.0 Les compétences rattachées à la pratique réflexive incluent les normes et les valeurs qui balisent l'exercice professionnel ainsi que la conscience de soi requise par l'évaluateur pour établir son niveau d'expertise dans le domaine et pour assurer son développement professionnel. <input type="checkbox"/> 2.0 Les compétences rattachées à la pratique technique incluent les composantes spécifiquement rattachées à l'évaluation : conception, collecte de données, analyse et interprétation des données et production du rapport. <input checked="" type="checkbox"/> 3.0 Les compétences rattachées à la pratique contextuelle incluent l'application de la réflexion évaluative à l'analyse et à l'inclusion des intérêts et préoccupations des parties prenantes ainsi que du contexte dans lequel les compétences de l'évaluateur sont mises à contribution. <input type="checkbox"/> 4.0 Les compétences rattachées à la pratique de gestion portent sur les opérations de gestion du projet ou de l'évaluation, telles la budgétisation, la coordination des ressources et leur supervision. <input checked="" type="checkbox"/> 5.0 Les compétences rattachées à la pratique concernant les relations interpersonnelles incluent les aptitudes requises telles que la communication, la négociation, la résolution de conflits, la collaboration et les compétences transculturelles.
<p>Publics cibles</p>	<p>Public cible 1 : Évaluateurs non autochtones (praticiens et gestionnaires)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une connaissance préalable de l'évaluation est nécessaire. • De plus, on demandera aux apprenants, si ce n'est fait, de se familiariser avec l'histoire de la colonisation, des relations entre Autochtones et colons et de la violence coloniale au Canada, et on leur recommandera une liste de sources à consulter au besoin.

<p>Objectifs d'apprentissage</p> <p>Chaque objectif doit débiter par un verbe actif tiré de la taxonomie de Bloom (décrire, déterminer, expliquer, classer, élaborer, évaluer, etc.).</p> <p>https://www.clemson.edu/cecas/about/assessment-and-planning/assets/blooms-taxonomy.pdf</p>	<p>À la fin de ce cours, les apprenants seront en mesure de faire ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Comprendre l'histoire de la recherche et de l'évaluation en tant qu'outils de colonisation.2. Reconnaître notre propre privilège et notre rôle dans la perpétuation du racisme systémique en évaluation et dans d'autres domaines.3. Expliquer les principes de la souveraineté des données autochtones et démontrer leur application à l'évaluation.4. Utiliser des pratiques et des principes qui respectent les cultures et les modes d'apprentissage autochtones afin de soutenir l'inclusion, l'équité et l'autonomisation.5. S'engager personnellement à réaliser des actions qui contribuent à la vérité et à la réconciliation.
---	--

<p>Sujets du cours</p>	<p>Organisation et flux du cours : Vérité, introspection et action</p> <p>Pour s'arrimer aux objectifs d'apprentissage et au mode d'organisation proposé, le contenu du cours comprendra les sujets suivants, sous réserve d'une révision par le développeur :</p> <p>1. Vérité : Contenu proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Exposé du fait que l'évaluation perpétue le statu quo b) Survol des notions de pouvoir, privilège et anti-oppression <p>2. Introspection – Visions du monde, culture, récits des origines : Contenu proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Exposé sur l'importance de la sensibilité culturelle et de l'humilité culturelle b) Survol de la compétence culturelle et de l'humilité culturelle c) Analogie entre la culture et l'iceberg (valeurs et croyances) d) Exposé de l'influence possible de la culture sur l'ensemble du processus d'évaluation e) Enseignement sur le recours à l'introspection pour déterminer sa propre vision du monde, ses idées reçues, ses biais et ses pratiques préjudiciables ou stigmatisantes f) Exposé sur l'importance des récits des origines et exploration des récits des origines des apprenants <p>3. Réconciliation – Passage à l'action : Contenu proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Principes de l'évaluation adaptée à la réalité culturelle (le commanditaire de l'évaluation détient le pouvoir) b) Le spectre collaboratif c) La co-création d) Les approches de l'évaluation dirigées par les Autochtones <p>4. L'alliance</p> <p>5. La souveraineté des données autochtones</p> <p>Ce cours n'abordera PAS les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Les pratiques adaptées à la réalité culturelle d'autres groupes opprimés 2. Un modèle ou une méthodologie unique pour la conduite d'évaluations avec des partenaires autochtones ou dans des communautés autochtones 3. La pratique technique
-------------------------------	---

<p>Sources</p>	<p>Le développement de ce cours sera fondé sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> des sources documentaires sur la matière du cours (livres, articles, rapports) <input checked="" type="checkbox"/> des cours ou présentations existants (cours en classe, séminaires, webinaires) <input checked="" type="checkbox"/> les connaissances des expertes en la matière (préciser et décrire l'expertise) <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aîné(e)
<p>Principes</p>	<p>Le cours incorporera les principes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La réconciliation et la compréhension des vérités sont un cheminement et non une série de cases à cocher. 2. Le cours offrira des balises pour aider l'apprenant dans son cheminement, mais l'apprenant doit comprendre que suivre le cours est une étape d'apprentissage et de désapprentissage. 3. Le cours comprendra des exemples ou cas de bonnes pratiques du travail d'évaluation avec des partenaires autochtones. À quoi ressemblait ce travail? Comment s'est-il déroulé? Communication d'un cas assorti de renseignements particuliers pouvant servir de source d'inspiration. 4. L'apprenant devra faire preuve d'humilité et être disposé à apprendre et à découvrir des choses sur soi (esprit ouvert, cœur ouvert). 5. Ce cours comporte un élément de désapprentissage (reconnaître que nous perpétons peut-être des torts). <p>Autres...</p>

Annexe B – Liste de cours similaires ou pertinents

<p>École de la fonction publique du Canada*</p> <p>* À noter que ces cours sont réservés aux fonctionnaires fédéraux.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Introspection culturelle : ce que je sais et ce que j'ignore 2. Une vérité qui dérange 3. Les Premières Nations au Canada; Les Métis au Canada; Les Inuit au Canada 4. Compétence culturelle – Perspectives autochtones 5. La réconciliation commence par moi 6. Exercice de couvertures de KAIROS 7. Leadership et relations autochtones (pour les cadres)
<p>Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cours sur le développement des communautés autochtones 2. Cours sur la sécurité culturelle
<p>Ateliers donnés par des consultants en évaluation</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Reciprocal Consulting – Pratiques adaptées à la réalité culturelle – Atelier donné aux sections de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan 2. Larry Bremner – Session de formation de trois jours sur l'évaluation autochtone, pour le réseau de la SRAP des TNO. 3. Larry Bremner – Raconter notre histoire : introduction à l'évaluation autochtone – Atelier donné aux agences de United Way et d'autres organismes du Manitoba. 4. Andrea Johnson (https://www.johnstonresearch.ca/) – Série de cours en présentiel ou à distance, dont ceux-ci: <ol style="list-style-type: none"> i) La lentille de l'évaluation autochtone ii) Outils de changement et mesures dirigées par les Autochtones iii) Cadres pour l'évaluation autochtone iv) Atelier sur l'outil d'évaluation Waawiyeyaa
<p>Provincial Health Services Authority (Colombie-Britannique)</p> <p>Ce cours est ouvert à tous, moyennant des frais d'inscription. Il est axé sur la sécurité culturelle autochtone en soins de santé.</p>	<p>Formation sur la sécurité culturelle autochtone des San'yas (www.sanyas.ca)</p>

<p>Série de webinaires d'Indigenous Cultural Safety (ICS) Collaborative Learning http://www.icscollaborative.com/webinars</p>	<p>10 webinaires gratuits, de durées variées, sur divers sujets :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le contexte de la sécurité culturelle autochtone : face au racisme en soins de santé 2. Racisme et privilège au quotidien 3. Le corps « racé » : réflexion sur des rencontres cliniques 4. Racisme, réconciliation et sécurité culturelle autochtone 5. Déconstruire le racisme : stratégies de changement individuel et organisationnel 6. La théorie critique de la race et ses implications pour la sécurité culturelle autochtone 7. L'équité en santé autochtone : étude du racisme en tant que déterminant social autochtone de la santé 8. Contre le racisme anti-autochtone en soins de santé : stratégies pour la mise en œuvre d'un changement systémique 9. La sécurité culturelle en classe : contre le racisme anti-autochtone en milieu scolaire 10. Le racisme fait mal : exploration des impacts sanitaires du racisme anti-autochtone 11. Transformer les organisations : le creuset du changement 12. Le guide de l'Ours-esprit pour la réconciliation
<p>Association du Barreau canadien (ABC) – 5 modules</p> <p>195 \$ pour les non-membres de l'ABC</p>	<p>Le Parcours – Votre voyage au sein du Canada autochtone</p> <p>https://www.cba.org/Truth-and-Reconciliation/Professional-Development?lang=fr-ca</p>